



ENSEMBLE

POUR UNE RÉUNION SOCIALE ET SOLIDAIRE

LA LETTRE MENSUELLE DE LA
CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DE LA RÉUNION

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE À LA RÉUNION EN 2013

Selon les dernières données disponibles en 2013, l'ESS regroupe 1 900 structures qui concentrent 11% des effectifs salariés avec environ 23 300 salariés à La Réunion (INSEE CLAP 2011). Plus de 1 000 emplois sont créés par an portés notamment par les associations et les coopératives. 53 % des salariés de l'ESS sont des femmes et 53% des salariés sont des cadres, 60% d'entre eux travaillent dans les associations.

Une augmentation de l'emploi dans l'action sociale et une baisse des effectifs dans la santé humaine

Sur la période 2009-2011, deux secteurs sont en constante augmentation : l'action sociale via les associations (+24%) et les fondations et les activités financières et d'assurances via les coopératives et les mutuelles (+5%). Deux autres secteurs, l'enseignement, les sports et loisirs sont en cours de mutation avec de fortes volontés de structuration.

Les entreprises non classées portent un tiers des emplois à La Réunion soit 6 800 salariés. Les 10 plus grosses structures comptabilisent près de la moitié des emplois et œuvrent dans l'insertion et l'emploi des personnes en difficultés.

	2009	2010	2011	ÉVOLUTION 2009/2011
Action sociale	6 387	7 219	7 943	+24%
Activités financières et d'assurances	1 542	1 561	1 624	+5%
Sports et loisirs	910	1 193	1 151	+26%
Enseignement	2 088	2 029	2 031	-2%
Non classés (multisectoriels)	4 742	6 318	6 863	+45%

■ Secteurs qui augmentent ■ Secteurs qui se stabilisent

L'ESS et la structuration de l'emploi

Sur les 23 343 emplois, 55% des emplois sont des CDI, 21% en CDD et 24 % d'autres contrats. La structuration des emplois se fragilise de 2009 à 2011 avec une perte de 10 points pour les CDI au profit des autres contrats.

La famille associative représente 17 836 emplois soit 77% des emplois de l'ESS ce qui représente sur la nature des contrats 68% des CDI, 82% des CDD et 91% des autres contrats.

Cette famille comptabilise 9 041 emplois à temps complets soit 51% des emplois. Ce qui revient à un emploi sur 2 à temps partiel. Ces temps partiels se retrouvent à 80% dans les autres contrats, 64% en CDD et 25% en CDI.

Un ancrage territorial dans les communes de plus de 20 000 habitants où sont concentrées 91% des structures et 94% des effectifs de l'ESS

Le Nord comptabilise 80% des emplois mutualistes et 40% des emplois coopératifs. Il héberge de nombreux sièges sociaux. Le Sud se distingue avec deux tiers des emplois des fondations et près de 30% des emplois coopératifs. L'Est porte 8% des emplois des fondations et se caractérise par sa ruralité, avec seulement deux communes de plus de 20 000 habitants (Saint André et Saint Benoît). L'Ouest enregistre un quart des emplois coopératifs et connaît la dynamique la plus importante pour les associations.

Télécharger bientôt la plaquette « Les Chiffres clés de l'ESS à La Réunion en 2013 » sur www.cres-reunion.com

UNE CONVENTION INÉDITE ENTRE LA CRES ET LA CMAR POUR DEVELOPPER LES COOPÉRATIVES ET LES GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS



M. Bernard PICARDO, Président de la CMA et M. Théodore HOARAU, Président de la CRES, ont signé la convention de partenariat

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) et la CRES ont officialisé leur partenariat le 12 Mai 2014 par la signature d'une convention lors d'une conférence de presse.

Cette convention doit permettre de sécuriser la création de nouvelles coopératives (SCOP & SCIC et coopératives artisanales) et favoriser le développement de logiques de mutualisation, notamment à travers la constitution d'un Groupement d'employeurs (GE), outil insuffisamment connu et développé à La Réunion.

La convention doit d'une part, favoriser la création d'entreprises et d'emplois coopératifs à La Réunion et d'autre part, renforcer l'accompagnement des coopératives dans le cadre de partenariats nationaux avec l'Union Régionale des SCOP (URSCOP) et la Fédération Française des Coopératives et des Groupements d'Employeurs (FFCGE) et d'une mutualisation de l'expertise économique et financière des projets d'entreprises artisanales.

Le Centre de documentation de l'Economie Sociale et Solidaire

Porteurs de projet, étudiants, élus associatifs, bénévoles, partenaires et institutions... La Chambre Régionale de l'Economie Sociale abrite dans ses locaux de la Maison de l'Economie Sociale, le centre de documentation de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS). Sur place, outre un accueil personnalisé de nos chargés de mission, plus de 1000 références (livres, revues, périodiques...) traitant du sujet, sont à votre disposition afin de vous éclairer dans vos démarches « solidaires ». Unique à La Réunion!

MERCI DE FAIRE VIVRE
CETTE LETTRE ET DE
NOUS PROPOSER DES
ARTICLES



02.62.21.50.60



LE COIN DU NET EN S@VOIR +

<http://www.vae.gouv.fr/>

Afin de permettre aux acteurs associatifs (salariés, bénévoles ou encore employeurs etc...) de mettre en œuvre avec plus de facilité leur projet de valorisation des acquis de l'expérience (VAE), le ministère en charge de l'emploi vient de lancer un portail spécial qui lui est dédié.

<http://www.emploi-ess.fr>

Ce portail a pour vocation de valoriser les métiers et formations de l'économie sociale et solidaire, et de mettre en relation chercheurs d'emploi et recruteurs. Des informations sur l'économie sociale et solidaire et ses secteurs qui recrutent, ainsi que des témoignages d'acteurs de terrain sont aussi disponibles !

CHAMBRE RÉGIONALE
DE
L'ÉCONOMIE SOCIALE
DE
LA RÉUNION

PUBLICATION
MAI/JUIN 2014

C/O MAISON DE
L'ÉCONOMIE SOCIALE
14, BOULEVARD
DORÉ
BP 340
97467 SAINT-
DENIS CEDEX

TÉLÉPHONE
02 62 21 50 60

Avec la participation de :



Cette lettre d'information est cofinancée par l'Union Européenne. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds Social Européen.

Le projet de loi ESS adopté par le Sénat

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à l'Économie sociale et solidaire en deuxième lecture le 5 juin 2014. Prochaine étape : la deuxième lecture du texte à l'Assemblée nationale qui interviendra en Commission les 17 et 18 juin, puis en séance publique le 3 juillet.

Le projet de loi relatif à l'Économie sociale et solidaire (ESS) a pour objet d'encourager un changement d'échelle de l'économie sociale et solidaire dans tous ses aspects. Il va également permettre aux entreprises de l'ESS de construire une stratégie de croissance plus robuste, plus riche en emplois, plus durable et plus juste socialement.

Source: <http://www.economie.gouv.fr/chronique-projet-loi-economie-sociale-et-solidaire>



PROVANILLE: L'ESPRIT COOPERATIF ET LA CULTURE DE LA QUALITE

Créée en 1995, Provanille est l'héritière de la première coopérative agricole de La Réunion, la coopérative vanille, dont la création remonte à 1951. Suite à la dissolution de l'ancienne structure, une nouvelle gouvernance a été mise en place. La présidence est assurée par Monsieur Willy BOYER, producteur sur Saint Philippe. La direction est portée par le très dynamique et engagé Monsieur Jimmy PERIBE. La nouvelle équipe s'est attachée à mettre en place une stratégie innovante et proactive afin de faire décoller le chiffre d'affaire.

Une stratégie innovante pour développer l'activité

La coopérative est une entreprise qui a les mêmes contraintes de rentabilité que toute autre. En ce sens, Monsieur Jimmy PERIBE, afin de relancer l'activité d'une part, et de faire face à la concurrence de la vanille malgache d'autre part, a mis en place une stratégie commerciale pour relancer l'activité.

Tout d'abord, Provanille a réalisé un partenariat d'ouverture public/privé unique sur l'île. Ainsi, la coopérative héberge en son sein le site de l'office de tourisme. Cette initiative a été payante puisque le nombre de touriste unique a doublé en deux ans pour atteindre en moyenne 34 000 visiteurs. Au-delà de la vente sur site, la coopérative prospecte les lieux fréquentés par les touristes : les hôtels, les aéroports, les offices du tourisme, etc. Aussi, l'équipe développe des gammes différentes, correspondantes à l'ensemble des budgets :

- La gamme **standard** se traduit par un packaging épuré;
- La gamme **tradition** met en valeur l'artisanat réunionnais, notamment via des tubes fait en Vacoas tressés ;
- La gamme **prestige** consiste en un coffret comprenant, en sus, un livret et un cd de recettes;
- La gamme **biologique** contient des étiquettes biologiques biodégradables.

Les actions menées ont permis de développer l'activité. En effet, en 2013, la coopérative a récolté 7,2 tonnes de vanilles vertes permettant la création d'une tonne 400 de vanille noire (soit 200% d'augmentation par rapport à 2011).

Pour 2014, la coopérative prévoit plus de 10 tonnes de vanille verte. Cela a été possible grâce à une politique visant à valoriser le prix d'achat auprès du producteur. Antérieurement à 17 euros, la coopérative achète désormais la vanille à 35 euros.

Depuis trois ans, la coopérative met en place des démarches qualifiées pour se distinguer et valoriser son savoir-faire.

La reconnaissance d'un savoir-faire et d'une qualité

Depuis 2011, la coopérative met en place une approche qualité à travers un cahier des charges

spécifique Indication Géographique Protégée (IGP) en cours de validation et en adhésion avec l'association porteuse A2VR. L'IGP désigne un produit dont les caractéristiques sont liées au lieu géographique dans lequel se déroule au moins sa production ou sa transformation selon des conditions bien déterminées. Afin d'améliorer les produits, un volet expérimentation a été instillé. Cette démarche vise à créer des boutures élites, en sélectionnant rigoureusement les plans parmi les meilleures cultures. Le savoir-faire et la qualité des produits développés ont été primés lors du Salon de l'agriculture. La vanille réunionnaise obtient le 3^{ème} prix en 2013.

Les professionnels présents affirment que la vanille biologique aurait eu de grandes chances d'obtenir également un prix.

La coopérative est respectueuse de l'environnement dans l'ensemble du processus: de la récolte au conditionnement et la vente.



La coopérative vanille : une structure respectueuse de l'environnement

Cultivée au sein des espaces forestiers et bénéficiant d'une protection de l'O.N.F., la vanille de La Réunion ne reçoit aucun traitement fongicides ou de pesticides. En ce sens, la vanille de La Réunion peut se prévaloir d'être, à 100% biologique.

De plus, les producteurs de vanille sont très attachés aux principes de développement durable, et transmettent, au-delà du savoir-faire, ces valeurs à leurs enfants qui poursuivent ou reprennent l'activité. En ce sens, le directeur nous indique que la vanille est agricole.

A ce titre, elle combine un savoir-faire traditionnel, un patrimoine et une approche sociale, puisque pour certains il s'agit d'une activité complémentaire. Par ailleurs, une vingtaine d'hectares ont été certifiés biologiques ce qui représente 500 kilos de vanille noire. Le succès a été immédiat, le stock s'est écoulé en à peine 4 mois lors de la foire agricole en 2013.

Contact : PROVANILLE

Jimmy PERIBE

DIRECTEUR

Tél : 0262 51 71 02

www.provanille.fr

provanille.reunion@orange.fr